

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 19 mars 2024

### **PARTENARIAT ENTRE LE CEREMA ET INTERCO' OUTRE-MER : UN ENGAGEMENT COMMUN À SOUTENIR ET À ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER**

Marie-Claude Jarrot, présidente du conseil d'administration du Cerema et Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer, ont signé ce mardi 19 mars, dans les locaux d'Intercommunalités de France à Paris, une convention de partenariat qui vient renforcer les liens déjà établis entre les deux structures, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de collaboration basées sur une connaissance approfondie des réalités des Outre-mer.



Fondé sur un engagement commun à soutenir et à accompagner les collectivités d'Outre-mer dans leur adaptation au changement climatique, ce partenariat porte une participation commune et régulière à des réflexions et expertises, la promotion des savoir-faire locaux et de bonnes pratiques, ou encore l'animation de réseaux respectifs.

Que ce soit dans le domaine de la préservation de l'environnement, de la résilience face aux effets du changement climatique et aux risques ; des défis d'aménagement et de mobilités, des enjeux littoraux, etc., « cette collaboration renforcera la capacité d'analyse des spécificités territoriales et ainsi la capacité à agir » selon Marie-Claude Jarrot.

Pour Lyliane Piquion-Salomé, « elle favorisera également la promotion de solutions innovantes ou encore l'exploitation de nouvelles opportunités équitables et durables pour les Outre-mer ».

En unissant leurs forces à celles des acteurs des Outre-mer et en s'appuyant sur les implantations locales du Cerema d'une part et sur la représentation géographique d'Interco' Outre-mer d'autre part, le Cerema et Interco' Outre-mer participent d'une meilleure appréhension et appropriation des enjeux en matière d'adaptation au changement climatique, tout en garantissant le respect de l'identité de chaque Outre-mer.

Le Cerema s'investit depuis plusieurs années aux côtés d'Interco' Outre-mer en contribuant notamment à la sensibilisation sur la thématique des risques lors d'interventions dans des webinaires et conférences à destination des élus locaux et de leurs équipes. Interco' Outre-mer poursuit également son travail sur le sujet foncier en Outre-mer et devrait associer le Cerema à ses actions et réflexions.



Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, présent partout dans l'hexagone et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2500 agents. Expert public de l'adaptation au changement climatique, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales en matière de transition écologique, de développement durable et de cohésion territoriale par l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné par son laboratoire de recherche labellisé institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans six domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Créée le 1er janvier 2023, la direction territoriale Outre-mer du Cerema déploie une expertise dédiée aux territoires ultra-marins qui s'appuie sur une connaissance historique des problématiques, enjeux et contextes locaux. Localisée à Mayotte, à La Réunion, en Guyane et désormais aux Antilles depuis février 2024, cette direction renforce la présence de l'établissement dans les territoires ultra-marins et sa volonté d'accompagner ces territoires dans leurs transitions. Dans le cadre de sa nouvelle gouvernance partagée entre l'État et les collectivités, le Cerema dispose de 46 collectivités adhérentes à ce jour dans les DOM. Actuellement composée d'une quinzaine d'agents, la direction est également appuyée par les directions territoriales et techniques du Cerema situées dans l'hexagone.

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)



Depuis 2001, Interco' Outre-mer constitue un cadre privilégié favorisant les réflexions et propositions en vue de développer et promouvoir l'intercommunalité au sein des départements et régions d'Outre-mer. Son objectif est également de contribuer aux travaux des institutions publiques et élus nationaux. S'appuyant sur la diversité des cinq territoires qu'elle représente, Interco' Outre-mer met en avant la coopération et les interactions entre ses adhérents et tire profit du partage d'expériences entre l'Outre-mer et l'hexagone. En jetant les bases de rapprochements solides entre les intercommunalités et en favorisant la mutualisation des connaissances, Interco' outre-mer est désormais reconnue comme un acteur incontournable. Elle est animée par une volonté inébranlable de défendre l'Outre-mer sur le plan régional, national et européen.

[www.interco-outremer.fr](http://www.interco-outremer.fr)

---

## CONTACTS PRESSE

**Cerema**

**Virginie DESTEZ**

Responsable communication institutionnelle

[presse@cerema.fr](mailto:presse@cerema.fr) – 06 64 49 37 44

**Interco' Outre-mer**

**Caroline Cunisse**

Directrice générale

[c.cunisse@interco-outremer.fr](mailto:c.cunisse@interco-outremer.fr) - +33 6 76 97 36 08